|  |  |
| --- | --- |
|  | **Continuité des apprentissages**Tutoriel de prise en main ECOLEProfil parents13/03/2020 |

Madame, Monsieur,
Cher parents,

Dans le cadre des dispositifs de continuité pédagogique, nous vous proposons le document ici-présent afin que vous puissiez accompagner votre enfant dans la création de son compte sur la plateforme « Ma Classe à la Maison » du Centre National d’Enseignement à Distance (CNED)

|  |
| --- |
| **Ressources pédagogiques du CNED**  |

 Les ressources pédagogiques proposées par le CNED sont accessibles pour les enseignants et les élèves à partir de ce lien :

|  |  |
| --- | --- |
| http://ecole.cned.frUne fois connectés à ce site, il est possible d’accéder à des ressources adaptées au niveau de la classe (de la GS au CM2)  |  |

**Connexion à la plateforme « Ma classe à la maison »**

|  |  |
| --- | --- |
| A l’aide d’un navigateur internet, on peut se connecter à l’adresse https://ecole.cned.fr**A la première visite, il est nécessaire de créer un compte à votre enfant**  |  |

**Créer un compte élève :**

|  |  |
| --- | --- |
| Après avoir cliqué sur le bouton **Créer un compte**, il faut compléter un formulaire.Tous les champs sont requis :* le **mot de passe** doit comporter au moins 8 caractères (au moins 1 chiffre, au moins 1 minuscule, au moins 1 majuscule, au moins 1 caractère alphanumérique tel que \* ou #
* **L’académie** doit être bien précisée selon votre lieu d’affectation
* Le profil utilisateur doit être positionné sur **Elève**.
 |  |
|  |  |
|  | Il faut ensuite valider l’inscription en consultant votre messagerie :* Un mail de confirmation vous a été adressé ayant pour objet « Ma classe à la maison – Elève : confirmation de l’ouverture de compte »
* Vous devez cliquer sur le lien fourni dans le message pour finaliser l’inscription.
 |

**Vous êtes désormais inscrit sur la plateforme « Ma Classe à la Maison »**

L’ensemble des ressources est accessible aux élèves, qui peuvent consulter librement la totalité des contenus (aucun traçage d’activité ou dispositif de prescription n’est proposé dans la plateforme).

« Ma classe à la maison » ne constitue pas un outil de communication entre l’école, l’élève et sa famille.

Il revient à chaque école de préciser les consignes à transmettre aux élèves et les modalités pour ce faire.